



Colmar

PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

MODIFICATION N° 2

Avis du Conseil Municipal
par délibération du 04/11/2019

APPROBATION par arrêté préfectoral

M° 002/SCAU du ~~06 DEC.~~ 2019

SECTEUR D'AMENAGEMENT
D'ENSEMBLE
DE LA MONTAGNE VERTE

ORIENTATIONS
D'AMENAGEMENT ET DE
PROGRAMMATION

Equipe d'étude :

Atelier d&b, architecte du
patrimoine mandataire
OTE Ingénierie, architecte
urbaniste
Lap'S, architecte paysagiste
ASEA, juriste



Sommaire

Contexte	4
Programmation qui améliore l'attractivité du site et contribue à lui redonner une identité	5
Organisation des accès qui ne perturbent pas la vocation piétonnière du secteur	5
Création d'un front bâti manquant au niveau des rues du Chasseur et de la Cigogne	6
Composition des limites du parc	8
Préservation et valorisation de la maison du Chasseur	9
Conservation et valorisation des perspectives	9
Schémas de principe	10

SCHEMAS DE PRINCIPE

Schémas de principe

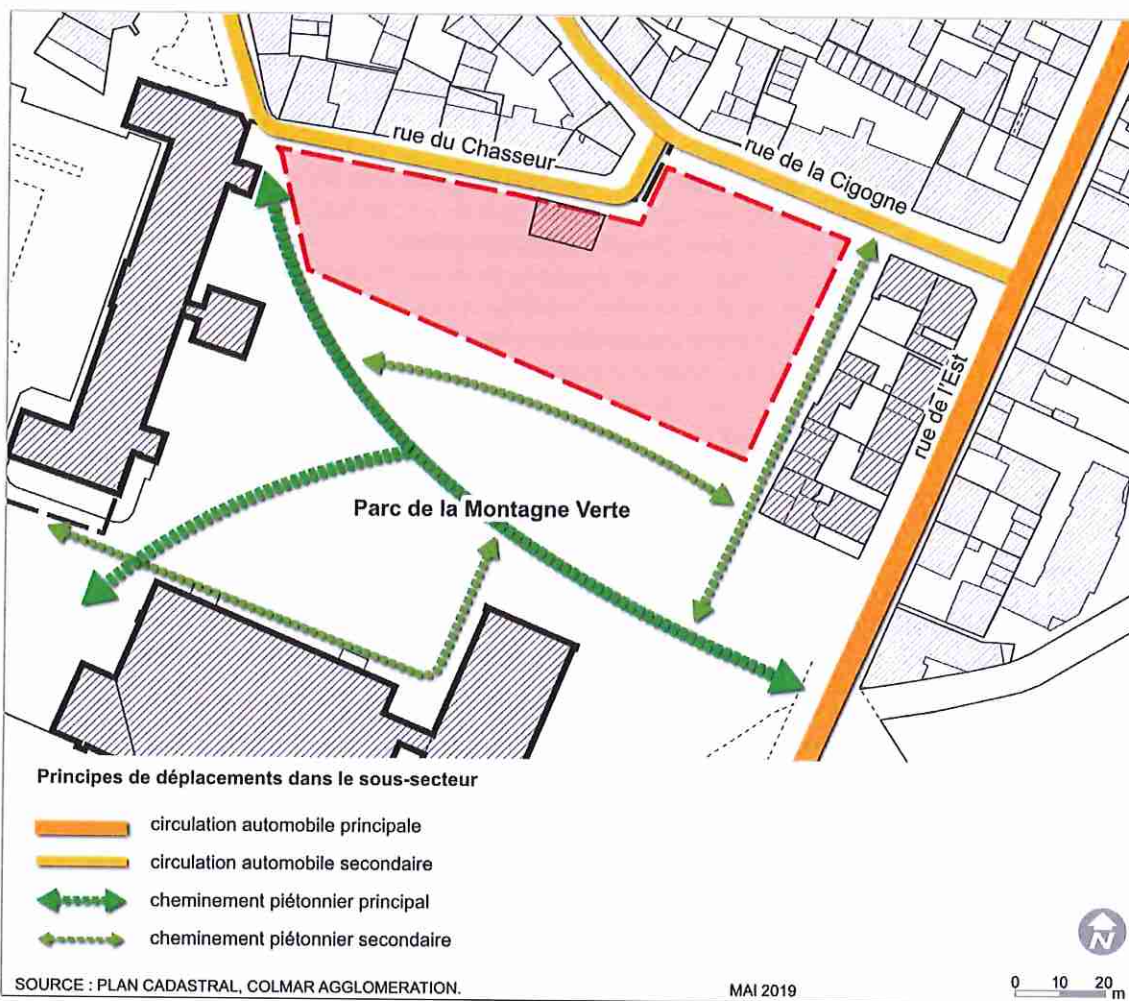


Schéma des principes de déplacements dans le sous-secteur

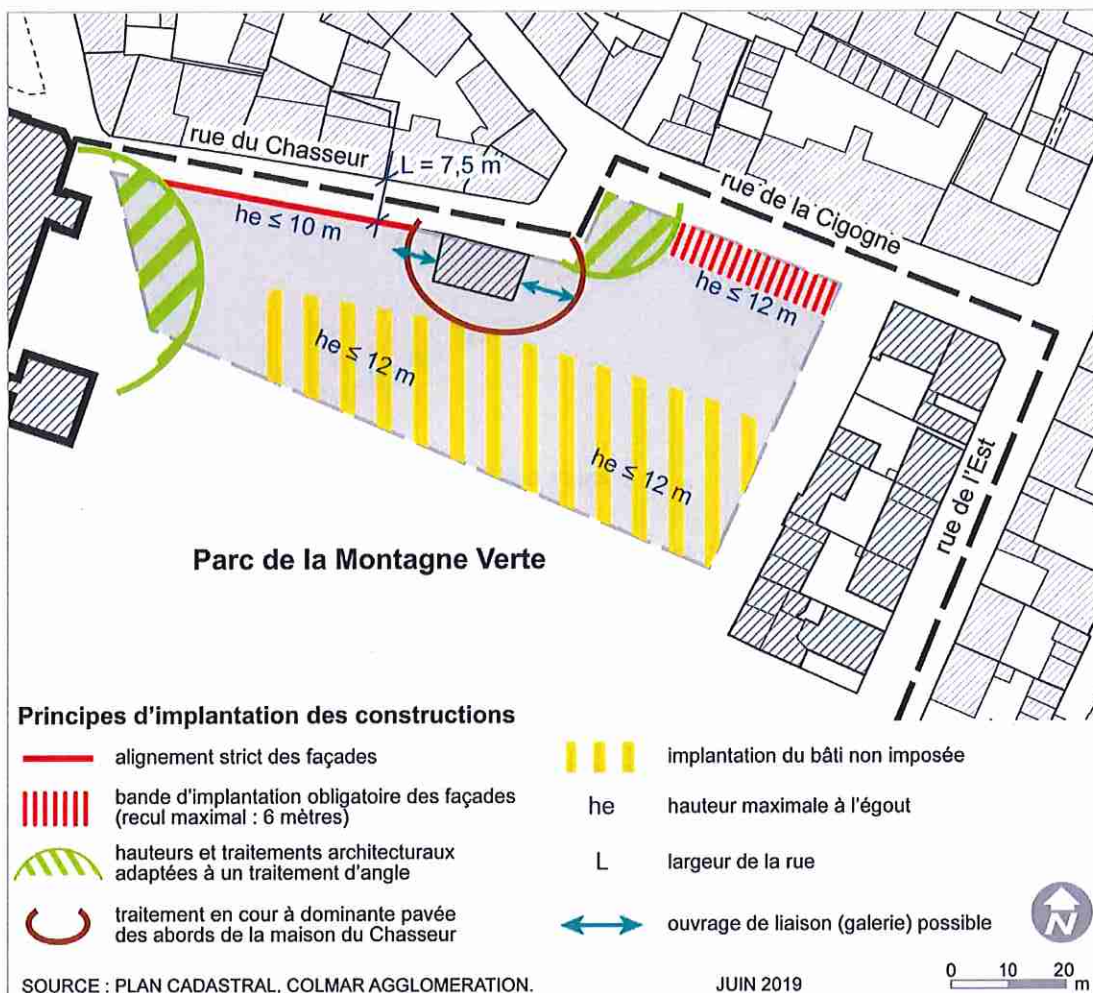


Schéma des principes d'implantation des constructions dans l'emprise constructible

SCHEMAS DE PRINCIPE

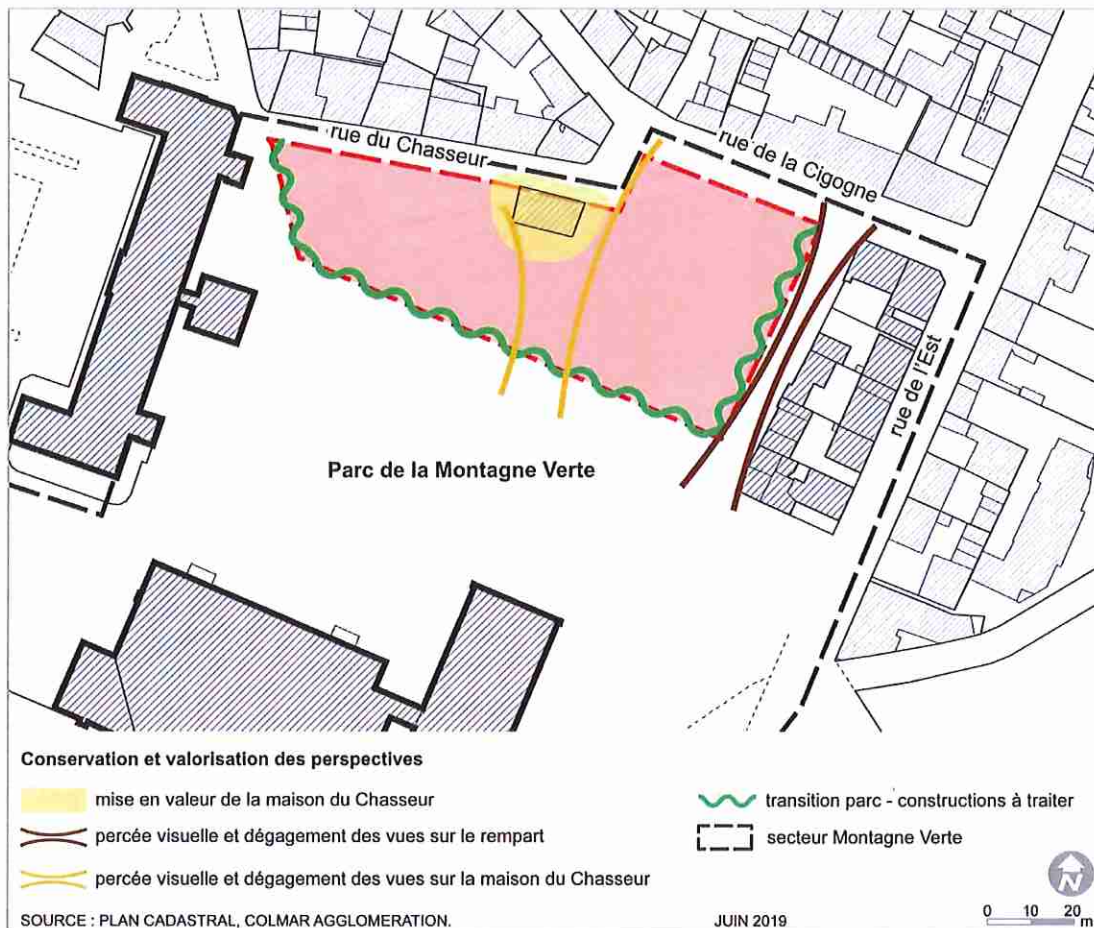


Schéma des principes de conservation et valorisation des perspectives